

Marie-Laurence Grannec, Aurore Fiant et Hélène Le Chénadec (1), Elsa Delanoue et Véronique Van Tillbeurgh (2 et 3), Philippe Boudes (3 et 4) Sophie Christophe (5) Delphine Neumeister (6)
 (1) Chambre d'agriculture de Bretagne (2) Université Rennes II (3) UMR CNRS Espaces et Sociétés (4) Agrocampus Rennes (5) Trame (6) Idele

Une précédente étude spécifique de conflits liés à des projets porcins bretons avait souligné que la crainte de nuisances de la part des riverains est souvent à l'origine des oppositions. Cette réaction dépend notamment du contexte social ou environnemental et de l'anticipation de l'éleveur. Une nouvelle étude, conduite dans trois régions et au sein de trois filières, via le point de vue de différents acteurs, favorables ou défavorables aux projets, met en lumière les spécificités des filières et territoires ainsi que le rôle majeur des relations sociales locales.

1. Introduction

Les éleveurs sont depuis plusieurs décennies confrontés à d'importantes interpellations sociales qui témoignent d'une multiplication d'intérêts contradictoires. Ceux-ci sont liés notamment à la rurbanisation et aux évolutions socio démographiques du monde rural (Mathieu, 1998) qui font écho à l'apparition de la notion de conflits d'usage et de voisinage au début des années 2000 (Torre *et al.*, 2006). Elles reposent aussi sur l'évolution des exploitations agricoles :

leur concentration structurelle et géographique et le développement de systèmes hors sol.

A l'échelle nationale française, Delanoue et Roguet, 2015, classent les points de débat sur l'élevage en cinq grandes thématiques (figure1). Les thèmes de controverses diffèrent selon les filières : la question des émissions de gaz à effet de serre concerne surtout la filière bovine, celle des nuisances et de la qualité de l'eau s'adresse plus à l'élevage porcine. Celui-ci est aussi, comme l'élevage avicole, au cœur de débats sur le bien-être animal et le modèle d'élevage.

Figure 1 : Thèmes de controverses selon les filières (d'après Delanoue et Roguet, 2015)

Environnement	Bien-être animal	Risque sanitaire	Système de production	Consommation de viande
Pollution Nuisances Utilisation des ressources	Conditions de vie Interventions humaines	Antibiotiques Risque d'épizooties et de zoonoses	Systèmes hors-sol Concentration géographique	Impact sur la santé et l'environnement Statut de l'animal
				

Au niveau local, ces controverses ont surtout été étudiées dans le cas des élevages porcins. Différents auteurs ont souligné que les conflits lors de projets proviennent principalement de la crainte ou de l'existence de nuisances, surtout olfactives (Nicourt *et al.*, 2000 ; Berdagué et Bonneau, 2008). Mais, plus récemment, Grannec *et al.*, 2015, ont souligné, *via* l'analyse croisée du regard d'acteurs favorables ou défavorables aux projets, que si la crainte de nuisances et la défense d'intérêts personnels sont souvent à l'origine de l'opposition, elles ne suffisent pas à expliquer l'évolution vers un conflit : celle-ci s'explique moins par la nature ou la taille du projet que par le contexte sociogéographique ou environnemental, la qualité des relations locales et l'anticipation de l'éleveur. L'absence de questionnement de l'éleveur sur la perception locale de son projet et l'absence de dialogue avec ses voisins peuvent conduire à une incompréhension des motivations, arguments et stratégies mutuelles. C'est pourquoi ces conflits

locaux doivent aussi être envisagés comme des controverses sociotechniques issues de l'évolution récente des rapports entre science et société : face aux débats récurrents concernant les éléments techniques, les « profanes », auparavant disqualifiés par les « experts », s'appuient désormais sur la notion de démocratie participative et sur l'instauration d'espaces délibératifs pour faire entendre leur voix (Callon *et al.*, 2001).

En se basant sur l'analyse de cas concrets de conflits lors de projets d'élevages, et en veillant à prendre en compte la perception de divers acteurs des territoires, l'étude de Grannec *et al.*, 2015, a donc permis de souligner le rôle majeur des relations sociales locales et des incompréhensions mutuelles dans la survenue de conflits. Mais, consacrée spécifiquement à la filière porcine souvent décrite par les médias et l'opinion publique, et symbolisant pour beaucoup les inconvénients liés aux productions animales (Nicourt *et al.*, 2000 ; Torre *et al.*, 2006), elle ne

permet pas d'analyser la perception locale d'autres filières. Par ailleurs, menée en Bretagne, elle s'inscrit dans un territoire profondément marqué par l'élevage, notamment porcine, et ses impacts économiques, sociaux et environnementaux. Afin de poursuivre et de compléter l'analyse du rôle des mécanismes locaux dans le déroulement de projets d'élevages, une nouvelle étude a été menée en étendant le champ d'investigations à de nouveaux cas concrets de projets d'élevages, dans d'autres filières et d'autres territoires. Elle a pour objectif de caractériser les relations sociales qui se nouent au niveau local autour de ces projets, d'identifier les déterminants des conflits et d'élaborer des préconisations pour les éleveurs. Elle vise à contribuer à l'amélioration du dialogue entre éleveurs et communautés locales et à faciliter la réalisation de projets.

2. Matériel et méthode

L'étude a été conduite au sein de trois filières d'élevage (avicole, bovine et porcine) et dans trois régions contrastées en termes de contextes physiques environnementaux, culturels et agricoles : l'Auvergne (zones de montagne, importance de l'élevage bovin du point de vue économique, social, et pour l'entretien des paysages), la Bretagne (zones littorales, importance économique des trois filières d'élevage, fortes densités animales), et le Centre-Val De Loire (proche de Paris, zones céréalières, élevage en recul).

2.1. Echantillonnage des cas de projets et des individus

Les projets confrontés à une opposition ont été privilégiés car ils sont souvent révélateurs des difficultés rencontrées. Nous avons ciblé prioritairement des conflits achevés, pour ne pas risquer d'influencer leur déroulement. Les cas de conflits ont été sélectionnés dans les trois régions pour (i) leur lien avec un projet d'élevage (extension, installation, ...), (ii) l'implication d'acteurs locaux parmi les opposants, et (iii) leur proximité temporelle pour que les acteurs aient encore une mémoire relativement précise du déroulement des faits. Dans chacune des régions, un ou deux cas de projet n'ayant pas déclenché d'opposition locale (malgré un contenu ou un contexte qui aurait pu en favoriser l'émergence) ont été étudiés pour identifier des facteurs pouvant (i) expliquer l'absence de tensions, ou (ii) ayant contribué à surmonter d'éventuelles tensions et, ainsi, à éviter la survenue d'un conflit. L'identification des cas s'est appuyée sur l'avis d'experts de la région : des conseillers de Chambres d'Agriculture et différents partenaires du projet (interprofessions, institut techniques).

Une fois les cas de conflits déterminés, les individus à rencontrer ont été choisis à l'aide de documents d'enquête publique (EP), d'articles issus de la presse quotidienne régionale (PQR) puis des dires des premières personnes

rencontrées, notamment les éleveurs et les maires.

Nous avons enquêté des personnes satisfaisant trois critères. Tout d'abord, parce que ce travail aborde un sujet délicat, tant sur le plan émotionnel que relationnel, nous avons fait le choix, avant tout contact avec une autre personne, d'obtenir au préalable l'accord de l'éleveur. Nous avons ensuite choisi des interlocuteurs résidant localement et concentrant des informations sur les conflits allant au-delà de leur seule expérience personnelle afin de saisir une vision plus globale de la situation. Enfin, pour chaque cas étudié, plusieurs acteurs locaux ont été rencontrés afin de confronter et de croiser différents points de vue sur la situation : l'objectif a été de rencontrer les éleveurs concernés (E), d'éventuels défenseurs du projet (D), les opposants principaux au projet (O), et des personnes témoins (T) c'est-à-dire n'ayant pas pris position mais ayant tout de même une connaissance de la situation. L'objectif était de rencontrer *a minima* 3 personnes pour chaque cas de conflit, voire 5 à 6 si la complexité du conflit le nécessitait. Pour les cas de non conflits, seuls l'éleveur porteur et un témoin ont été sollicités.

Deux périodes d'enquêtes se sont succédé. La première a permis de rencontrer les individus pré-identifiés, en particulier l'éleveur et le maire voire certains opposants. Les informations provenant de ces premiers entretiens et des recherches préalables nous ont permis d'identifier les personnes complémentaires à rencontrer (défenseurs, opposants et témoins). La prise de recul entre les deux étapes d'enquêtes a également contribué à déterminer quels cas nécessitaient des entretiens supplémentaires.

2.2. Jeu de données obtenus

Le déroulement de 16 projets contrastés en termes de type de projet et de perception sociale (12 conflits et 4 non conflits, cf. tableau 1) a été analysé via la réalisation de 63 entretiens qui ont permis de rencontrer 73 personnes.

Pour certains projets menés par des couples et/ou des structures sociétaires, plusieurs éleveurs ont été rencontrés. Par ailleurs, à l'issue des entretiens, un réajustement a parfois été effectué et a amené à requalifier certains acteurs. Nous avons finalement considéré 30 défenseurs de projets (D), dont 21 éleveurs-porteurs (E), 23 témoins (T) et 20 opposants (O). Cf. tableau 2

2.3. Trames d'entretien et traitement des données

Le recueil des données à analyser, ici la perception des projets par les différents acteurs rencontrés, repose sur la conduite d'entretiens semi-directifs (Kaufmann, 2011). Deux guides d'entretien similaires ont été élaborés, l'un traitant de situations de conflits, et l'autre de non conflits. Les thèmes abordés sont les mêmes pour tous types d'acteurs rencontrés (E, D, O et T) :

- (i) le parcours de vie (et description de l'exploitation si l'enquêté est agriculteur),
- (ii) la perception de l'agriculture et de l'élevage,
- (iii) le récit du conflit ou du projet,
- (iv) la prise de recul par rapport à la situation en question.

Les entretiens ont été retranscrits intégralement ou en partie et des extraits sont repris dans cette synthèse, en précisant le type d'acteur impliqué (E, D, O ou T), pour illustrer les résultats

présentés. Les éléments relatifs au déroulement des conflits et aux acteurs impliqués ont été relevés et classés dans une grille de lecture afin de croiser les récits. L'analyse a d'abord permis d'expliquer le déroulement de chacun des projets et d'identifier les déterminants de la survenue ou de l'évitement d'une opposition. La confrontation des analyses individuelles a ensuite permis d'analyser la diversité des territoires et des filières.

Tableau 1 : projets étudiés par région et par filière

Région	Filière	Conflit	Création site	Evoluti°	Système de production	Type de projet
Auvergne	bovine	non		x	Filière oméga 3	600 vaches allaitantes
		oui	x		Conventionnel	Centre d'engraissement collectif (1400 taurillons)
		oui		x	Conventionnel	Construction d'une stabulation (100 vaches)
	porcine	non	x		Conventionnel	Atelier naisseur engraisseur (100 truies)
		oui		x	Conventionnel	Atelier engraissement (plus 1000 places)
		oui	x		Label rouge fermier	Atelier d'engraissement (320 porcs par an)
Bretagne	bovine	oui	x		Conventionnel	Construction d'une fosse à lisier (120 vaches)
		oui		x	Conventionnel	Conflit foncier (éleveur 80 vaches)
		oui		x	Conventionnel	Conflit foncier (éleveur 280 vaches)
	Avic.	oui		x	Conventionnel	Passage de 4800 à 8400 m2 en volaille de chair
		non		x	Conventionnel	Passage de 5800 à 7200 m2 en volaille de chair
Centre	Avic.	oui		x	Conventionnel	3000 places de poulet de chair
		oui		x	Biologique	6000 poules pondeuses
	porcine	oui		x	Biologique	50 truies naisseur engraisseur
		oui		x	Filière oméga 3	Passage de 85 à 170 truies naisseur engraisseur
		non		x	Conventionnel	Passage de 80 à 160 truies naisseur engraisseur
		non		x	Conventionnel	Passage de 80 à 160 truies naisseur engraisseur

En grisé : cas sans conflit

Tableau 2 – Nombre d'individus par catégorie et par région

	E	D	T	O	total
Auvergne	8	6	6	7	27
Bretagne	8	1	8	6	23
Centre	5	2	9	7	23
total	21	9	23	20	73

(E éleveur, D Défenseur, T témoin, Opposant)

3. Résultats

3.1. Analyse du déroulement de quatre projets sans conflit

L'analyse du déroulement de quatre projets n'ayant pas rencontré d'opposition, malgré un contexte ou un projet sensible, a mis en évidence des facteurs d'évitement des conflits.

3.1.1. Situations et questionnements initiaux

L'un des projets sans conflit, en volaille de chair conventionnelle, semble n'avoir suscité aucune interrogation locale. Située à l'écart des habitations, l'exploitation est très bien entretenue et gérée par des éleveurs bien intégrés localement, et soucieux de l'image qu'ils renvoient. Par ailleurs, le territoire est très agricole et attire peu de nouveaux habitants. Il se caractérise par une forte densité d'élevages hors-sol. La population locale y est donc habituée et peut, d'une part, avoir développé une certaine tolérance envers les nuisances et, d'autre part, être sensible à son rôle économique.

Les trois autres projets non conflictuels ont quant à eux suscité des questionnements ou des inquiétudes. Ainsi, un des projets, en production bovine, est atypique en raison de sa grande dimension et du décalage (en termes de races et d'organisation des débouchés) avec le système local. De plus, les propriétaires et le gérant sont perçus comme des « étrangers ». Deux autres

projets, liés à des élevages porcins naisseur-engraisseurs conventionnels, s'inscrivent dans des territoires certes ruraux mais sans production porcine. L'image de cette filière y est négative et, lorsque les habitants et élus apprennent l'existence du projet, ils s'inquiètent d'une dégradation de leur cadre de vie et des conséquences sur les activités touristiques. Ils expriment ces craintes lors de l'EP. Mais différents mécanismes ont permis de surmonter les interrogations initiales lors de ces trois projets.

3.1.2. Mécanismes d'intégration sociale

L'acceptation locale du projet bovin en décalage avec le système traditionnel local, s'explique notamment par le caractère progressif de son évolution : depuis un élevage certes de grande taille mais conforme au type de production locale (centre d'engraissement en race locale) jusqu'à ce qu'il est aujourd'hui (troupeau naisseur-engraisseur en race non locale). Cette exploitation de grande dimension n'a pas toujours été bien perçue, mais le porteur du projet a tout mis en œuvre pour combattre l'image d'un élevage industriel : « On a une structure importante qui peut être perçue comme industrielle. Moi mon souci c'était de me démarquer de ça » (E). Il choisit ainsi une race remise au goût du jour, s'engage dans une filière de qualité, veille à avoir des abords de ferme fleuris... Enfin, possédant de réelles qualités de communicant, impliqué dans différents réseaux et originaire du monde agricole, il parvient à établir le dialogue avec différents acteurs locaux et à ne pas être perçu comme un étranger « C'est moi qui arrive dans le pays, c'est à moi de me faire connaître » (E). La réussite de ce projet tient ainsi beaucoup à la personnalité et au savoir-faire de cet éleveur qui, d'une part, a toujours considéré que son élevage devait s'intégrer dans un tissu social qui lui préexistait et, d'autre part, a pu s'appuyer sur son expérience et ses réseaux.

L'un des projets porcins est porté par un éleveur bien inséré localement. Il a spontanément présenté son projet au maire, démarche facilitée par le fait qu'il est membre du conseil municipal. Le maire, ancien inspecteur des installations classées, joue alors un rôle de médiateur entre l'éleveur (à qui il impose certaines modifications du projet pour en réduire les nuisances et en améliorer l'intégration paysagère) et les riverains qu'il renseigne et rassure. Implanté depuis longtemps dans la commune, ce maire illustre ainsi la figure de l' élu local qui établit la confiance là où des inquiétudes s'expriment. Ouvert au dialogue, l'éleveur accepte d'apporter les modifications demandées. Aujourd'hui, toujours soucieux de ne pas générer de nuisances, il veille à interroger ses voisins sur la perception de ses pratiques. Dans ce cas, l'intégration de l'éleveur et son attention à la perception des tiers, l'expérience d'un ancien inspecteur des installations classées devenu maire et leur volonté à tous les deux de faciliter le dialogue et de préserver la paix sociale ont conduit à la

réalisation de compromis et d'un projet acceptable par tous.

Le porteur du deuxième projet porcine n'est pas originaire de la commune. Néanmoins, il y est bien inséré : il côtoie les voisins proches de l'exploitation. L'éleveur est conseiller municipal depuis deux mandats. Son professionnalisme est reconnu par le maire, le commissaire enquêteur et la population locale. Il est décrit comme « un garçon courageux et respectueux de son environnement (qui) avait acheté tout un matériel d'épandage approprié pour que ça sente le moins possible. » (T) Cette image positive et sa bonne insertion sociale, contribuent à expliquer que certains habitants se sont adressés directement à l'éleveur pour lui faire part de leurs inquiétudes et demander des renseignements. L'éleveur prend aussi l'initiative de contacter et de rencontrer individuellement les tiers ayant émis des craintes. Cela lui permet de constater que la question du plan d'épandage, et des nuisances potentielles associées, constitue le principal motif d'inquiétude « Allez, on épand maximum trois jours tous les ans. Mais eux, ils s'imaginent que c'est le dépotoir, qu'on va bientôt en emmener tous les jours. » Dans ce cas, l'insertion sociale de l'éleveur, et l'attention qu'il porte à l'impact et la perception locale de ses pratiques professionnelles ont joué un rôle essentiel.

Si le déroulement du projet avicole indique que l'acceptation sociale d'un projet peut être favorisée par un contexte favorable à une production, les quatre cas de non conflits soulignent l'importance de mécanismes sociaux liés à la qualité des relations entre acteurs locaux dans leur ensemble, et, en particulier, de l'intégration sociale de l'éleveur. Celle-ci lui permet de prendre conscience des différences de points de vue et des éventuelles inquiétudes, de montrer sa volonté de les prendre en compte et sa capacité (technique et financière) à le faire. L'attitude et l'image de l'éleveur constituent ainsi des facteurs clefs de l'établissement ou non, d'un dialogue préalable. Mais, plus largement, la qualité de ce dialogue dépend aussi parfois de l'intervention d'un tiers, par exemple le maire, en tant que médiateur et/ou de la capacité des riverains à s'inscrire dans ce dialogue.

La suite du document aborde l'analyse de cas ayant généré des tensions.

3.2. Analyse de 12 projets confrontés à un conflit

Les entretiens ont révélé que l'un des projets bovins a surtout été attaqué par des acteurs non locaux, défenseurs d'une agriculture paysanne et/ou de la cause animale. Ces derniers se sont notamment appuyés sur des thèmes de controverses nationales : le développement d'élevage de grande taille, l'abattage rituel des animaux... En revanche, ce projet a suscité très peu d'opposition locale : d'une part le bâtiment est isolé et il n'y a pas de voisins proches pouvant

s'inquiéter de nuisances et, d'autre part, les habitants et les élus sont plutôt favorables à un projet jugé positif pour l'économie locale : « *Les gens d'ici, je pense qu'ils ont compris l'intérêt du projet sur le territoire.* » (T)

Les onze autres conflits ont une dimension locale et peuvent être classés en deux groupes. D'une part, quatre conflits anciens, liés à la pré-existence de tensions locales, souvent liées à des rivalités foncières, auxquelles un projet d'élevage offre une fenêtre d'expression. D'autre part, sept cas pour lesquels c'est le projet d'élevage qui a déclenché les tensions. Les projets sont divers : souvent un bâtiment lié à l'aménagement, l'extension ou la création d'une activité d'élevage, parfois l'acquisition ou le maintien de foncier. En raison de leur nature ou de leur dimension, ces projets peuvent s'inscrire ou pas dans le cadre d'une enquête publique. Ils sont toujours importants pour l'éleveur pour qui ils constituent une voie de pérennisation de l'exploitation. Mais, sans toujours comprendre comment ou pourquoi, l'éleveur est confronté à l'émergence d'une opposition locale. L'analyse de ces onze cas nous permet d'identifier les facteurs ayant pénalisé la mise en œuvre initiale des mécanismes d'évitement de conflits, parmi lesquels certains sont tributaires de l'éleveur, d'autres non. Elle contribue aussi à expliquer pourquoi l'opposition initiale peut évoluer de différentes manières et générer des issues diverses.

3.2.1. L'image des filières agricoles, de la nature du projet et des territoires

L'image de l'agriculture

L'opposition locale à certains projets d'élevage repose parfois (huit cas) sur un défaut de confiance initial envers les agriculteurs, et plus largement, envers le monde agricole, qui ne respecterait pas les normes et les lois. Par exemple, un cas de passage en production biologique fait l'objet de suspicion : « *Les terres qui sont en face, du jour au lendemain, elles sont devenues des terres bios, apparemment pour nourrir ses bestioles.* » (O).

Le manque de confiance peut reposer sur les conséquences de pratiques professionnelles ou de projets antérieurs, du porteur de projet ou, plus largement, d'agriculteurs de la commune. Ainsi, un des projets d'extension d'un élevage porcin se heurte immédiatement à l'opposition d'élus et de riverains. Si les premiers sont inquiets de l'impact sur la ressource en eau, sur le tourisme et sur la confiance des électeurs, les seconds se plaignent surtout des nuisances olfactives subies depuis des années et provenant d'une première porcherie de l'éleveur située près du village. Ils ont le sentiment d'avoir affaire à des éleveurs peu ouverts et indifférents à leurs remarques.

L'enquête publique à l'occasion du deuxième projet leur offre alors l'opportunité de manifester leur mécontentement. La situation évolue donc vers un conflit favorisé à la fois par l'existence de tensions initiales mais aussi par le manque de confiance envers l'éleveur. C'est également le cas pour un projet avicole qui a pâti des conséquences d'un projet antérieur du même éleveur : « *Ca faisait du bruit, ça faisait de la fumée, les réglages n'étaient pas parfaits. D'où le fait que les voisins étaient déjà à cran. Donc ce n'était pas réglé et il part sur un autre truc. Mais du coup il n'est pas d'équerre. C'est trop, c'est trop. Or, ce type de projet d'extension de bâtiment, ça demande un temps de pose, d'analyse, d'observation.* » (T)

Le défaut de confiance peut aussi être pénalisé par l'image des générations antérieures, et notamment des parents de l'éleveur voire, plus largement, l'image d'autres agriculteurs de la commune qui sont parfois « *un peu les mal aimés d'une certaine catégorie de la population. Ils font du bruit avec leurs tracteurs. On le voit mettre des produits* » (T). Cette situation peut être accentuée par l'évolution de la population : les nouveaux arrivants ne connaissant pas le porteur de projet, ils ne sont pas sensibles au capital de confiance historique dont celui-ci bénéficie.

Enfin, la défiance peut aussi être mis en lien avec des descriptions des agriculteurs parfois très péjoratives (« *Ils sont un peu barbares les paysans malgré tout, faut pas croire, hein. Même ceux qu'on dit civilisés.* ») et / ou à la méconnaissance des pratiques agricoles. Cette méconnaissance génère des inquiétudes illustrées par la question de la fréquence des épandages que les riverains imaginent très élevée, voire quasi journalière. « *Ils croyaient que j'allais être avec ma tonne à lisier du 1er janvier au 31 décembre* » Cette notion de confiance initiale est essentielle. Or le niveau de confiance varie selon les filières.

Une image variable des filières

En production porcine, l'émergence d'une opposition rapide, y compris dans le cas de projets de dimension très modeste et / ou en production biologique souligne que cette filière suscite auprès de la population différentes inquiétudes. Ainsi, deux projets porcins de petite taille¹, l'un de 50 truies naisseur-engraisseur en production biologique et l'autre de 320 porcs label rouge fermier, ont été confrontés à une opposition locale très forte. Malgré leurs caractéristiques, ces deux projets ont été décrits comme des « *élevages industriels* ». Ils sont perçus comme synonymes de production de lisier.

Pourtant, les élevages alternatifs sont souvent présentés par les opposants comme des alternatives intéressantes à des projets d'élevage sur caillebotis : « *S'ils avaient déjà fait un élevage*

¹ D'après le recensement agricole, l'effectif moyen détenu en 2010 au sein des élevages naisseurs-engraisseurs bretons est de 2110 porcs (Agreste, 2012)

sur paille on aurait déjà été moins virulent.» Mais dans les faits, la survenue de conflits lors de projets porcins alternatifs souligne que, pour le grand public, la présence d'un élevage porcin est synonyme de nuisances (surtout olfactives) et de risque de dépréciation immobilière. Elle est également associée à l'image d'une activité porteuse de risques environnementaux, image forgée voire confortée par la situation bretonne telle qu'elle est perçue via notamment les médias. Si les conditions d'élevage des animaux sont parfois critiquées avec des termes très durs tels que « *tortionnaire de cochons* » ou « *camp de concentration* », la question du bien-être animal est plutôt évoquée en deuxième intention et/ou par des militants plutôt que par des riverains.

L'opposition aux projets avicoles repose, comme celle de l'élevage porcin, sur la crainte des nuisances : « *Le cochon ça pue. Un poulailler c'est pareil ça sent l'ammoniac c'est incroyable.* » Elle correspond aussi à la contestation d'un modèle perçu comme industriel, relativement à l'organisation de sa production jugée trop intégrée et à la qualité des produits. « *On était contre le poulet du pauvre, c'est le poulet qu'il fabrique lui, qui est un poulet fait en 45 jours alors qu'il faut 70-80 jours voir 120 pour un poulet de Bresse.* » En revanche, contrairement aux remarques émises lors de projets porcins, l'impact environnemental global (par exemple sur la qualité de l'eau, avec notamment la référence à la Bretagne) et les conditions de vie des animaux sont relativement peu évoqués.

Les trois conflits liés à des projets bovins étaient dans deux cas liés à des controverses nationales autour de l'évolution des exploitations bovines. Il s'agissait de projets en lien avec une exploitation de grande taille : 1400 places de taurillons et 280 vaches laitières. Ils se sont traduits, de manière plus ou moins importante, par une montée en puissance médiatique de l'opposition générant une extension géographique du conflit. Mais celle-ci n'a pas entraîné d'extension locale du conflit. Les conflits lors de projets bovins semblent peu reposer sur une remise en cause locale des modes d'élevages et de l'impact environnemental. Quand il s'agit de tensions réellement locales, celles-ci reposent davantage sur des problèmes de rivalités (internes au monde agricoles ou pas) pour l'accès au foncier. Seul un projet d'implantation d'un nouveau site, pour y construire une fosse à lisier, s'est heurté à une opposition de riverains. Dans ce contexte périurbain, la création à proximité des habitations de ce type d'installation est perçue par les voisins comme porteuse de nuisances et surtout de dangers. Le manque de connaissances agricoles de ces tiers et de confiance envers l'éleveur ne permettent pas de dépasser les inquiétudes : « *Nous on n'y connaît rien, et c'est vrai que les agriculteurs nous ont dit 'ne vous inquiétez pas, ça ne sent pas'. Mais voilà, nous on n'y connaît rien, donc qui croire ?* » (O)

L'impact limité de la nature du projet.

L'absence d'extension sociale locale pour des projets bovins de grande taille ainsi que la survenue d'oppositions à des projets porcins modestes ou alternatifs permettent de nuancer l'hypothèse d'un lien entre la nature du projet (et notamment sa taille ou son mode de production) et la perception sociale locale. Les productions porcines et, dans une moindre mesure, avicoles sont largement porteuses d'inquiétudes et d'incertitudes pour les riverains. C'est moins le cas des projets bovins que nous avons étudiés, hormis le projet correspondant à la création d'un site pour y construire une fosse à lisier. Dans ce cas, la survenue de l'opposition est liée à deux paramètres. Il s'agit tout d'abord du fait qu'il s'agit d'une création de site suite au regroupement de plusieurs exploitations. C'est également lié au choix du lieu d'implantation : dans une zone périurbaine proche d'un lotissement.

Le rôle des caractéristiques du territoire

Ce deuxième critère pose la question du rôle du type de territoire au sein duquel s'insère le projet. Cela correspond tout d'abord au lieu d'implantation en tant que tel : la proximité d'habitation, la visibilité des structures d'élevages constituent des facteurs de risques car ils sont porteurs d'inquiétudes pour les tiers.

Plus largement, au niveau régional, une densité d'élevages élevée, pour la production concernée, tend à jouer un rôle préventif notamment en raison du rôle social et économique joué par l'élevage. Mais cela s'explique aussi parce que, lorsqu'une activité est déjà présente, l'implantation d'une unité supplémentaire génère moins d'incertitudes. A contrario, une densité faible, par exemple en ce qui concerne les élevages porcins et avicoles en Région Centre Val De Loire et Auvergne, se traduit par des inquiétudes importantes quant à l'impact de ces élevages, inquiétudes étayées par la perception, notamment via les médias, de la situation bretonne.

Enfin, les risques de survenue d'une opposition sont plus importants lorsque le territoire est perçu comme porteur d'enjeux environnementaux : « *Notre commune c'est le château d'eau de toutes les communes aux alentours* » (T).

La réalité des pratiques et activités agricoles est largement méconnue des autres acteurs des territoires. A ce titre, ces pratiques et activités sont porteuses d'incertitudes et d'inquiétudes. Ces incertitudes sont exacerbées dans le cas de filières considérées, par les tiers, comme porteuses de risque de nuisances ou d'impact environnemental (les filières porcines et avicoles) et/ou peu présentes au sein du territoire. Elles sont également amplifiées dans certains territoires porteurs d'enjeux environnementaux ou dédiés à d'autres activités (touristiques, résidentielles).

3.2.2. Insertion sociale, attitude et posture de l'éleveur

Insertion sociale initiale

Le manque d'intégration locale de l'éleveur porteur de projet semble être un facteur fréquent puisqu'il a été observé dans sept des onze cas de tensions locales non surmontées. Il s'explique parfois par l'origine géographique de l'éleveur, issu d'une autre région ou d'une autre commune. Parfois originaire de la commune, il n'y vit plus depuis plusieurs années et cela suffit à en faire un 'étranger' notamment aux yeux de résidents arrivés relativement récemment. Le défaut d'intégration repose aussi quelquefois sur une perception locale défavorable voire très négative de l'éleveur ou de sa famille « *C'est pas des gens avec qui il est facile de discuter. Ils sont violents, grossiers.* » (O).

L'attitude de l'éleveur lors du projet

Dans le cadre de notre étude, la survenue d'un conflit local est dans tous les cas associée à un manque d'anticipation de la part de l'éleveur pour tenter d'informer les tiers de son projet et pour initier un dialogue avec eux. Ce défaut d'anticipation peut parfois s'expliquer par l'appréhension ou le refus de la part des éleveurs de dialoguer avec les tiers. Mais cela s'explique le plus souvent par le sentiment de l'éleveur que son projet ne suscitera pas d'inquiétudes. Soit parce que le projet respecte les « *distances et les procédures réglementaires de l'administration française* » (E). Soit parce qu'il s'agit d'un projet alternatif : « *Psychologiquement c'était compliqué parce que je ne m'attendais pas à ça, au contraire. J'attendais plutôt un accueil favorable.* » (D). C'est le cas d'un éleveur porcin conventionnel naisseur-engraisseur, ayant le projet de passer de 80 à 170 truies. Impliqué dans la vie municipale, reconnu pour le sérieux de ses pratiques, il n' imagine pas que les gens puissent être inquiets de son projet. Aussi, s'il en informe le maire, il ne met en revanche en œuvre aucune démarche pour expliquer aux voisins son projet et pour en évaluer la perception. Il découvre tardivement que le maire, qu'il pensait favorable à son projet, a engagé des démarches pour s'y opposer.

Par ailleurs, l'absence d'information initiale est toujours mal perçue par les riverains, notamment les plus proches, pour qui elle est anxiogène. Elle contribue à générer des doutes sur la transparence du projet et de la méfiance à l'égard du porteur. Et les tentatives de dialogue ultérieures, engagées par l'éleveur après émergence des tensions, sont alors accueillies avec scepticisme. « *Il n'est pas venu me voir, de lui-même, il a attendu que je m'aperçoive du projet pour se dire 'là, on va essayer de voir, d'arranger les choses'.* ». Ces riverains inquiets cherchent d'autres sources d'informations, notamment les blogs d'associations militantes ou de comités d'opposition à d'autres projets. Ils vont aussi chercher à se regrouper et à mobiliser

d'autres acteurs locaux à qui ils vont apporter des informations sur le projet. Ils deviennent ainsi de facto les personnes qui expliquent le projet à la population. D'autres habitants vont alors se laisser convaincre par les arguments de ces opposants leaders initiaux conduisant ainsi à une extension sociale des tensions: « *Quand on a reçu à la maison des documents des gens qui étaient contre le projet, ça nous a fait peur.* » (O)

Au-delà du déficit d'information, le défaut de confiance envers l'éleveur peut aussi reposer sur des irrégularités commises par le passé ou, plus récemment, lors de la procédure de lancement du projet contesté. Ainsi, un des projets porcins étudiés avait été initialement mis en place sans déclaration préalable. Personne ne s'en rend compte et ne semble gêné par l'existence de ce petit élevage. Quelques mois plus tard, l'éleveur souhaite régulariser sa situation et effectue les démarches pour déclarer son élevage. Le maire, mécontent d'apprendre l'existence de ce site porcin sans avoir été préalablement informé, et ne pouvant hors enquête publique donner d'avis défavorable, fait alors appel à une militante locale pour qu'elle s'oppose au projet. Celle-ci en fait alors un sujet de combat.

La survenue d'un conflit peut reposer sur le manque d'insertion sociale locale, voire sur l'image négative de l'éleveur. Elle est aussi souvent favorisée par l'absence d'information de la part du porteur de projet envers les autres acteurs locaux. Ces deux facteurs contribuent à générer un climat d'incertitudes et d'inquiétudes, climat exacerbé lorsque ces deux paramètres se combinent.

3.2.3. Relations locales et comportements individuels

Le rôle ou la posture adoptés par d'autres acteurs locaux, notamment par des personnalités emblématiques qui vont se positionner pour ou contre le projet, peut jouer un rôle clef dans la survenue de conflits.

Opposition de militants locaux

L'intervention de militants locaux (par exemple un membre d'une association environnementale) prend souvent très vite une dimension militante conflictuelle. Ces militants peuvent intervenir de leur propre initiative ou à la demande d'un tiers, parfois de manière informelle voire souterraine : « *(La maire) elle m'avait dit faites ce que vous pouvez, faites quelque chose, essayez parce que moi de toutes façons, je ne pourrai rien faire* » (O).

Souvent opposés au modèle d'élevage, ils vont généralement refuser la réalisation du projet plutôt que, comme le feraient par exemple des riverains, demander des aménagements pour en réduire les impacts. Cette prise de position radicale génère alors un blocage du dialogue : « *Nous on disait, il y a tellement de nuisances comme ça, on ne veut pas d'extension. Et lui il voulait son extension, il n'y avait pas*

d'intermédiaires. [] Même s'il était venu nous voir, 'Bon les gars j'ai un projet, ça va vous poser des problèmes, faudrait qu'on regarde ensemble ce qu'on peut faire', ça n'aurait rien arrangé. Nous on aurait dit 'C'est pas l'endroit pour faire ça.' » (O). Par ailleurs, militants souvent aguerris, ils vont mobiliser leurs réseaux. Leur implication antérieure contre d'autres projets, voire dans certains cas leur expérience professionnelle, leur confère aussi une certaine assurance quant à leur aptitude à mener une opposition. Ils vont mettre en œuvre des actions pour convaincre le plus grand nombre : visites, pétition, réunion publique... « On a fait une pétition on a même eu 2700 signatures, (...) c'est nos petits camarades bretons qui avaient l'habitude de ce genre de situation qui ont passé ça par ordinateur et qui ont obtenu 2700 je crois. Nous ici, sur le marché on a obtenu 600 signatures. » (O)

L'implication précoce de militants reconnus, et expérimentés, joue souvent un rôle déterminant dans l'extension sociale locale. « Quand ce projet et cette enquête d'utilité publique sur l'extension de la porcherie sont arrivés, naturellement un certain nombre de gens du coin sont venus me voir en me disant 'il faut qu'on fasse quelque chose'. Le projet de l'extension de la porcherie a rapproché une demi-douzaine de gens qui n'avaient pas de raison de se connaître et qui se sont connus à cette occasion. On a fait quelques réunions à la maison. [] J'ai commencé à aller voir les documents à la mairie. » (O)

Posture et intervention du maire

Le rôle du maire est souvent essentiel, selon qu'il se positionne pour ou contre le projet ou qu'il adopte un rôle de médiateur. Le soutien ou l'opposition à un projet est parfois affiché, parfois souterrain (trois cas). Dans ce cas, le maire fait appel à ses réseaux politiques et/ou aux militants de la commune pour agir. La volonté d'adopter une posture neutre et de jouer un rôle de médiateur a été observée dans deux cas. Pour le premier, la municipalité est opposée à la réalisation du projet sur le site prévu, mais ne pouvant réglementairement la faire annuler, elle souhaite favoriser l'émergence d'une solution consensuelle : le choix d'un autre site. Cette volonté s'explique aussi par le déroulement quelques années plus tôt, dans la commune, d'un conflit très lourd à l'occasion d'un autre projet d'élevage. Profondément marqués par cet épisode antérieur, les élus craignent la survenue d'un nouveau conflit profond. Ils décident donc d'intervenir très rapidement auprès des riverains et des éleveurs : « On a eu un dossier très explosif, il y a sept ou six ans. (...) On ne voulait pas que ça reparte avec la même virulence. Donc on a essayé en tout cas de rassurer au maximum. Ça fait, je pense, partie de notre rôle en grande partie. Et puis on a essayé de voir avec les agriculteurs pour trouver une autre solution qui convienne à tout le monde. » (T) Ils échangent avec les différents acteurs et aident les éleveurs à trouver une autre parcelle, plus éloignée des

tiers, démarche que les éleveurs avaient déjà tenté mais sans succès. Même si les éleveurs soulignent l'opposition initiale de la mairie, les deux camps s'accordent à reconnaître l'utilité de l'intervention de la mairie.

Dans le deuxième cas, la municipalité est également plutôt défavorable au projet. Mais celui-ci est porté par un éleveur bien inséré dans la commune et qui veille à initier le dialogue avec le maire. « Il est venu me voir, bien en amont en disant, 'voilà j'ai envie de créer une porcherie sur la commune, qu'est-ce que tu en penses ?'. » (T) Le maire, ancien inspecteur des installations classées, met alors tout en œuvre pour permettre à l'éleveur de réaliser son projet tout en veillant au respect des intérêts des autres habitants. Il impose des modifications au porteur de projet et devient un relais d'informations pour les tiers. Il adopte ainsi un rôle de médiateur.

Rôle d'autres acteurs emblématiques

L'intervention d'autres acteurs locaux peut aussi jouer un rôle majeur, surtout lorsqu'il s'agit d'acteurs emblématiques. Il peut s'agir d'autres élus que la mairie (des conseillers généraux ou régionaux), de représentants agricoles (responsables syndicaux ou au sein d'OPA) ou encore d'acteurs économiques. Ainsi, dans le cas d'un petit projet de porc biologique, l'opposition est portée tout d'abord par un nombre limité de riverains inquiets tandis que la municipalité est plutôt favorable au projet. Mais l'intervention d'un industriel, principal pourvoyeur d'emplois au niveau de la commune, semble avoir joué un rôle déterminant dans l'évolution des rapports de force entre le porteur de projet et, d'une part, les opposants initiaux, et, d'autre part, la municipalité. Cette dernière, inquiète des retombées économiques et électorales, s'oppose finalement au projet : « Il a même fait du chantage parce qu'il devait agrandir son usine : Si vous mettez une porcherie, je n'agrandis pas l'usine. » (T).

Qualité des relations sociales locales

Au-delà de l'action de certains acteurs locaux, l'émergence d'une opposition lors d'un projet est souvent (sept cas) favorisée par l'existence de tensions antérieures.

Il s'agit le plus souvent de tensions plus ou moins anciennes ayant impliqué directement l'éleveur ou sa famille : des rivalités individuelles (par exemple politiques), des conflits antérieurs (lors d'autres projets) ou encore des concurrences pour du foncier. Celles-ci sont fréquentes et peuvent opposer plusieurs agriculteurs. Elles impliquent parfois un agriculteur et la municipalité, à l'image d'un cas se déroulant dans un territoire où la proximité d'activités conchylicoles, de territoires naturels protégés et de zones résidentielles en extension a conduit à un mitage d'une exploitation agricole. Ces conflits qui s'appuient surtout sur des rivalités préexistantes doivent s'envisager davantage comme une étape supplémentaire de processus

conflictuels anciens qu'il ne s'agit plus d'éviter mais de dépasser.

L'opposition au projet peut parfois aussi s'inscrire dans une opposition plus large dépassant le cadre du projet (3 cas). La survenue d'une opposition peut alors être favorisée par un contexte de relations locales tendues voire conflictuelles dans leur ensemble. Cette situation est parfois imputée à la stabilité des relations sociales qui ne permet pas de dépasser les vieilles histoires « *Il y a toujours eu une sale mentalité. C'est très particulier. Pas qu'entre agriculteurs, en général. Et puis il n'y a pas de mouvement, les gens habitent ici depuis longtemps donc les histoires se créent et restent. [] L'ambiance générale est mauvaise, mais ce n'est pas lié à l'agriculture particulièrement.* » (T). A contrario, elle peut aussi être favorisée par la déstabilisation de la population et l'arrivée de nouveaux résidents : « *[C'est une commune] de bagarreurs. Parce que c'est une population vieillissante, ou de jeunes cadres qui arrivent de région parisienne, qui ont oublié d'où ils venaient, qui n'ont pas de contact avec le monde agricole, qui veulent la tranquillité, qui ne veulent pas les odeurs, qui veulent de jolis paysages, qui veulent les vaches dans les champs mais ils ne veulent pas de nitrates. C'est compliqué.* » (T)

Bien que deux exemples soulignent que les conflits peuvent être dépassés ou évités dans un territoire marqué par l'arrivée de nouveaux habitants, celle-ci se traduit plus souvent (8 cas) par la survenue de tensions. Plus largement cela correspond aussi à des perceptions différentes de l'usage du territoire rural. Les conflits peuvent alors être déclenchés par des populations inquiètes d'une dégradation de leur cadre de vie. Ou encore par la mairie lorsqu'elle souhaite privilégier d'autres activités, via par exemple la rédaction du PLU ou en donnant des avis défavorables lors des enquêtes publiques. L'évolution de la population est également parfois à l'origine du manque d'intégration d'acteurs locaux. Cela peut concerner les éleveurs qui peuvent se retrouver marginalisés au sein de la population. Mais cela peut aussi concerner d'autres protagonistes des conflits parmi lesquels de nouveaux habitants opposés au projet. Cette insertion limitée de néoruraux est parfois souhaitée, en raison de leur perception négative de certains codes locaux : « *je ne côtoie pas tellement les gens de la commune. J'aurais une tendance à être un peu sauvage parce que je me méfie beaucoup. Dans les villages, les gens ont tendance à causer beaucoup, surtout quand ils ne savent pas* (O). Ils peuvent aussi avoir une image négative de la population rurale et/ou agricole : « *Déjà que les propriétaires paysans considèrent que, en dehors du monde rural, il n'y a rien de valable, on est des 'accourus' c'est à dire qu'on les embête quoi, on les oblige un peu à respecter les textes. Et tout ça c'est mal perçu. [] Ici pour moi c'est le fond du panier : ils sont quand même, je ne vais pas dire arriérés, ils ont quand même*

une conception de la société qui est très rurale et ils ont surtout l'habitude du pouvoir. » (O)

Au-delà de l'attitude et de l'insertion de l'éleveur, la survenue de tensions repose aussi souvent sur la qualité des relations sociales dans leur ensemble. Lorsque les relations sont pénalisées par un contexte de tensions 'historiques', l'opposition au projet correspond souvent à un acte supplémentaire d'une pièce déjà commencée où chacun endosse le costume d'un acteur au rôle –et donc au camp- prédéfini et figé. C'est également le cas lorsque les conflits impliquent des personnalités locales emblématiques, (militantes, politiques...). Leurs interventions s'inscrivent plus souvent davantage dans le schéma d'une défense ou d'une opposition de principe, par conviction ou intérêt, et non pas dans la recherche de compromis et d'évitement du conflit. Elles peuvent dans certains cas favoriser une extension sociale du conflit : lorsqu'elles s'inscrivent dans un contexte d'incertitudes et/ou de lien social insuffisant. Elles peuvent aussi favoriser une extension géographique par le recours à des réseaux non locaux.

La déstabilisation locale des relations, liée notamment à l'arrivée de nouveaux habitants, favorise également la survenue et l'extension d'une opposition en raison notamment de l'incompréhension des codes et usages locaux et/ou du défaut d'insertion de certains protagonistes. Cela contribue à renforcer les incompréhensions et incertitudes, et donc les inquiétudes.

4. Synthèse et discussion

L'étude menée dans trois filières et dans trois régions confirme l'existence de déterminants similaires à ceux mis en évidence lors de l'analyse du déroulement de conflits liés à des projets porcins en Bretagne (Grannec et al, 2015).

La nature du projet importe moins que la filière

Le lien entre les caractéristiques des projets, notamment la taille et le système de production, et la survenue d'un conflit local est ténu.

L'extension géographique du conflit, en réaction à la contestation d'un modèle d'élevage sujet à controverses, ne se traduit pas forcément par une mobilisation de la population locale. A contrario, le développement de systèmes alternatifs (sur paille, biologique..) est souvent mis en avant par des associations nationales de défense de l'environnement ou des animaux pour limiter les impacts négatifs des élevages porcins et en améliorer la perception sociale. Mais, dans les faits, il ne suffit pas à rassurer des riverains inquiets.

Finalement, la caractéristique principale d'un projet susceptible d'influencer la perception sociale locale est l'espèce

animale concernée par le projet.

Conformément aux conclusions de Delanoue et Roguet, 2015, les filières porcines et avicoles cristallisent les tensions car elles sont largement et fortement associées à la crainte des nuisances et de leur impact négatif sur la qualité de vie et sur le développement d'activités résidentielles ou touristiques. La survenue de conflits locaux lors de projets bovins repose peu sur ce type de craintes. Elle correspond d'avantage à l'expression d'autres tensions, par exemple relatives à la concurrence foncière. Néanmoins, l'agrandissement et la concentration des exploitations bovines ainsi que l'évolution de la population et de l'orientation de certaines zones agricoles peuvent conduire à une incompréhension et une contestation des projets. Or, si les projets bovins se sont jusqu'à présent pour la plupart réalisés hors enquête publique, cette situation est amenée à changer en raison de l'évolution de la législation, de l'agrandissement des exploitations et des mutations des systèmes. Cette évolution, en donnant aux riverains la possibilité d'exprimer leurs craintes ou leur mécontentement (Nicourt *et al.*, 2000), pourrait faciliter à l'avenir des mobilisations citoyennes lors de projets bovins.

Certains territoires sont conflictogènes

Conformément aux conclusions de Grannec *et al.*, 2015, qui renvoient aux travaux sur les conflits d'usage (Torre *et al.*, 2000), les conflits sont plus fréquents au sein de territoires perçus plutôt comme des espaces de loisirs ou résidentiels que comme des espaces de production agricole. Le rôle de **l'orientation des territoires** peut également être relié à celui de **l'effet de la déstabilisation des relations sociales locales**. Cette déstabilisation, plus fréquente dans ces territoires résidentiels ou de loisirs, peut conduire à une incompréhension mutuelle des attentes des riverains par les éleveurs et des pratiques agricoles par les nouveaux résidents. Les inquiétudes formulées vis-à-vis de ces pratiques agricoles (par exemple sur la fréquence des épandages) illustrent la grande méconnaissance de l'agriculture par le reste de la société. Cette méconnaissance est encore plus forte dans des territoires au sein desquels les productions sont peu présentes, notamment en régions Centre Val De Loire et en Auvergne pour les productions porcines et avicoles.

Le rôle de la densité d'élevage apparaît ainsi essentiel. Les porteurs de projets l'expliquent souvent par l'impact positif de la filière sur l'économie et l'emploi local. Mais les entretiens soulignent que cela repose aussi sur le fait que les populations sont habituées à la présence d'élevages : d'une part elles connaissent mieux la réalité des pratiques et, d'autre part, la survenue d'un projet ne constitue pas un bouleversement de leur cadre de vie.

Le territoire peut aussi favoriser l'émergence d'un conflit quand il présente **des enjeux environnementaux** (proximité d'un parc

naturel, zone de captage d'eau...). La filière et le type de territoire d'implantation du projet jouent donc un rôle essentiel car ils contribuent à expliquer et/ou à accentuer les inquiétudes et incertitudes initiales perçues par les autres acteurs des territoires. Mais le déroulement sans conflit de certains projets conventionnels porcins en Auvergne ou Centre Val de Loire démontre que ces caractéristiques ne suffisent pas à expliquer la survenue ou l'évitement d'un conflit.

Le rôle essentiel des relations sociales et des attitudes individuelles

Parmi les mécanismes en jeu, ce travail souligne le rôle essentiel de la qualité des relations entre acteurs locaux et, le rôle majeur de l'attitude de trois types d'acteurs locaux : (i) les militants environnementaux locaux, (ii) le maire de la commune et (iii) l'éleveur lui-même.

La présence de **militants locaux emblématiques** peut jouer un rôle majeur lorsque, par conviction et/ou parce qu'ils sont sollicités, ils vont s'opposer au principe du projet et adopter rapidement une posture d'opposant leader favorisant une extension du conflit. Et si l'étude de Grannec *et al.*, 2015, avait souligné que ces opposants étaient souvent sollicités de manière souterraine par des représentants du monde agricole, ces nouveaux travaux indiquent que ces sollicitations proviennent aussi souvent de maires.

Ainsi, le positionnement du **maire** est également souvent essentiel, selon qu'il se positionne pour ou contre le projet ou que, au contraire, il adopte une posture neutre afin de défendre les intérêts de l'ensemble des parties et de favoriser l'établissement d'un dialogue constructif. Cette posture est tributaire des convictions du maire. Mais elle est aussi très dépendante de son expérience antérieure de la gestion des projets et des conflits, dans le cadre professionnel ou dans celui du mandat, expérience qui lui confère une aptitude plus ou moins importante à gérer ces situations de tensions. Elle est également impactée par les relations qu'il entretient avec l'éleveur.

La capacité de l'éleveur à rassurer

Les caractéristiques des filières et des territoires ainsi que le positionnement du maire et de militants locaux contribuent donc à favoriser ou à limiter les incertitudes et les inquiétudes des riverains. Plus celles-ci sont fortes, plus l'éleveur doit être à même de pouvoir y répondre pour rassurer les tiers, surmonter les tensions et éviter un conflit. Et cette capacité de l'éleveur dépend de plusieurs paramètres.

Elle repose tout d'abord sur son **image et son insertion locale**, en amont du projet qui lui permet de bénéficier, ou non, d'un capital confiance initial. Elle dépend aussi de sa capacité à initier un dialogue préalable pour faciliter la compréhension de son projet par les tiers et détecter d'éventuelles tensions. Car lorsque

l'éleveur ne parvient pas à établir le dialogue avec des riverains inquiets, ces derniers vont alors chercher d'autres voies de réassurance via différentes sources d'information, sources rarement favorables aux projets : auprès de leurs propres réseaux, sur internet, auprès des élus... Ils vont aussi, si besoin, engager des démarches de publicisation, de mobilisation, d'actions juridiques... Avec la mise en œuvre d'actions concrètes et/ou l'extension sociale des tensions, la situation se transforme alors en conflit.

L'établissement du dialogue initial avec des riverains inquiets impose que l'éleveur puisse prendre en compte le point de vue et les attentes de ces riverains. Cela nécessite tout d'abord, une démarche d'information et d'écoute des tiers. Cela doit permettre d'identifier les sources d'incertitudes et d'inquiétudes pour les tiers de manière à pouvoir ensuite y apporter des réponses spécifiques et adaptées plutôt que des arguments généraux (arguments par exemple de promotion d'une filière ou d'un système de production). En effet, même s'ils sont exacts, ils sont souvent inadaptés pour rassurer des riverains inquiets. Or, les porteurs de projets rencontrés s'appuient fréquemment sur ce type d'arguments, et, en particulier sur quatre critères. Il s'agit tout d'abord (i) de la nécessité de réaliser ce projet pour pérenniser l'exploitation. Mais pour le riverain, l'achat de sa maison constitue aussi souvent le projet de toute une vie qu'il ne veut pas voir réduit à néant, tant sur le plan de la valeur immobilière que sur la qualité de vie. « *Si vous voulez tous les gens qui signaient (contre) se disaient 'si ça arrive à côté de chez moi c'est la catastrophe, c'est la suite de ma vie qui en dépend. Vous imaginez c'est terminé les déjeuners dehors, c'est les odeurs, les nuisances, le ballet des camions, tous ces détritiques, ces fientes, le cortège des nuisances que vous devez connaître'.* » Ceci est d'ailleurs à mettre en lien avec l'argument (ii) de l'usage historique de la campagne comme zone de production agricole. Mais si l'éleveur est effectivement dans un espace qu'il considère comme une zone de travail et de production, pour les autres habitants il s'agit désormais d'un cadre de vie à préserver. Les éleveurs avancent aussi souvent l'argument (iii) de la conformité réglementaire du projet mais si celle-ci est effectivement indispensable et souvent très contraignante pour l'éleveur, elle ne suffit pas à apporter les réponses ad hoc à des questions telles que celles des nuisances et de la perte de valeur immobilière. Enfin (iv) la volonté et la fierté des éleveurs de contribuer à nourrir les hommes est souvent réfutée par des citoyens interpellés par les scandales sur l'agro-alimentaire et les controverses sur la qualité de l'alimentation.

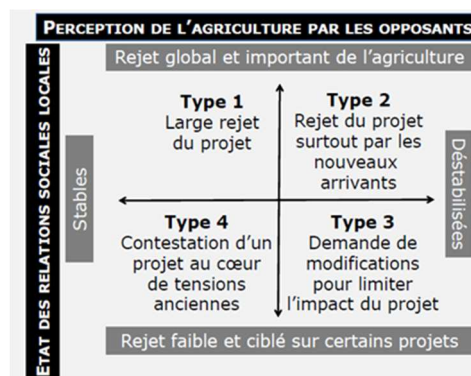
L'établissement d'un dialogue précoce repose donc en partie l'aptitude de l'éleveur à (i) anticiper, (ii) faire preuve d'écoute voire d'empathie et enfin (iii) entendre des remarques voire des critiques sur le projet. Si ces trois

compétences relèvent en partie des aptitudes naturelles de l'éleveur, elles peuvent également être favorisées par une sensibilisation (notamment par les partenaires de l'éleveur lors de la construction du projet) ou une formation. Ces formations existent mais restent relativement peu suivies. En Pays de la Loire depuis 2002 et en Bretagne depuis 2010, elles sont organisées par le comité régional porcin et l'union des groupements de producteurs de viande et ont formé environ 200 éleveurs. Par ailleurs, elles sont souvent réalisées juste en amont du projet et de l'enquête publique : il serait intéressant qu'elles soient envisagées plus largement et indépendamment des projets, par exemple pour tous les jeunes agriculteurs au moment de leur installation. Cela permettrait une meilleure compréhension et intégration de l'importance des enjeux sociaux dans la réussite des projets, et plus largement, dans l'insertion locale des activités agricoles au sein des territoires.

Quatre types de conflits

Le type de territoire et la qualité des relations sociales jouent donc un rôle essentiel dans la survenue ou l'évitement d'un conflit. Nous avons considéré deux modalités particulières pour chacun de ces déterminants. Nous avons ainsi distingué des territoires où l'activité d'élevage est (i) peu remise en cause mais où des critiques peuvent s'exprimer spécifiquement à l'égard d'un projet particulier vs (ii) largement contestée. Nous avons également dissocié des relations locales (iii) stables (lorsque les habitants de la commune changent peu ou, s'ils changent, s'intègrent dans les réseaux locaux) vs (iv) déstabilisées (lorsque la commune accueille de nombreux nouveaux habitants). La combinaison de ces quatre modalités permet de mettre en évidence **quatre types de situations et de conflits** (Figure 2).

Figure 2 : Quatre types de conflits selon la perception locale de l'élevage et l'évolution de la population



Le type 1 correspond à des territoires où, malgré un contexte social stable, l'élevage est largement contesté. Dans ce cas, l'opposition au projet provient de la population historique. Cela peut correspondre par exemple à des communes où les élevages sont peu présents et/ou les éleveurs sont mal intégrés dans les réseaux locaux.

Le type 2 correspond également à une critique globale de l'agriculture mais dans un contexte de relations sociales déstabilisées. Il peut s'agir par exemple de zones rurbanisées. Dans ce cas, la contestation provient plus particulièrement des nouveaux habitants connaissant mal l'élevage, pouvant en avoir une image controversée et en craindre des nuisances. Mais cette situation peut aussi s'observer dans une commune où l'activité agricole est peu présente et où les relations sociales locales sont déstabilisées par l'arrivée d'un éleveur porteur de projet : l'image négative qu'a la population de l'agriculture l'amène à se mobiliser contre le projet

Le type 3 s'observe lorsque les relations sociales sont déstabilisées par l'arrivée de nouveaux résidents qui ne sont pas opposés à l'élevage mais qui, néanmoins, craignent les nuisances potentielles que pourrait générer le projet. Ils demandent donc des modifications, et non pas l'annulation, du projet.

Le type 4 correspond à des conflits où les relations sociales sont stables mais marquées par des tensions fréquentes et souvent anciennes : rivalités politiques, personnelles, foncières... L'élevage n'est pas contesté globalement mais, au même titre que toute autre activité sur le territoire, l'éleveur et le projet sont au cœur de tensions locales et celles-ci peuvent être exacerbées au moment de l'enquête publique.

5. Conclusions - Perspectives

La perception locale d'un projet d'élevage repose notamment sur trois types de déterminants locaux : l'image de la filière, le type de territoire et la qualité des relations sociales. Ce troisième critère est tributaire de différents paramètres parmi lesquels le comportement et les actions de l'ensemble des acteurs locaux : ceux de l'éleveur bien-sûr mais aussi ceux d'acteurs tels que le maire ou des militants locaux... Puisque les deux premiers critères (la filière et le territoire) sont prédéterminés, l'éleveur doit être particulièrement sensible et attentif à cette question des relations locales. Cela nécessite tout d'abord qu'il soit lui-même, en amont du projet, inséré dans ce système social local : qu'il soit connu, reconnu pour le sérieux de ses pratiques et pour la prise en compte des contraintes des autres acteurs locaux. Il importe ensuite qu'il soit, au moment du projet, attentif aux attentes et inquiétudes des autres acteurs et à même d'accepter et de mettre en œuvre un dialogue. Ce

Merci à l'ensemble des personnes ayant accepté de témoigner sur une expérience parfois encore sensible. Cette étude a été réalisée dans le cadre du projet CASDAR ACCEPT et a ainsi bénéficié du soutien du Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Agricole et Rural.

Comment citer ce document ?

Marie-Laurence GRANNEC, Aurore Fiant, Hélène Le Chénadec, Elsa Delanoue, Véronique Van Tillbeurgh, Philippe Boudes, Sophie Christophe, Delphine Neumeister. Septembre 2016. Déterminants et enjeux de la perception sociale locale des élevages. Synthèse. 12 pages.

Mots-clés : élevage, perception, controverses, conflit, porc, volaille, bovin

n'est qu'à ce titre qu'il peut évaluer, comprendre, prendre en compte et répondre aux incertitudes de manière à rassurer des tiers inquiets. Et c'est seulement, à cette condition, lorsque toutes les raisons de se méfier disparaissent, que la confiance peut effectivement se maintenir ou s'installer.

6. Références bibliographiques

Agreste Bretagne. Résultats du recensement agricole. Les naisseurs-engraisseurs concentrent 80 % du cheptel porcin. 2012. Décembre 2012 - 7 ; 6 pages.

Berdagué J.L., Bonneau, M., 2008 Mesure des nuisances olfactives associées à l'élevage porcin. INRA Prod Anim., 21 (4) 361-366.

Callon M., Lascoumes P., Barthe Y. 2001. Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique. Le Seuil, La couleur des idées, Paris, 358 p.

Delanoue E., Roguet C., 2015. Acceptabilité sociale de l'élevage en France : remises en cause et controverses sur l'élevage, regards croisés de différents acteurs de la société. INRA Productions Animales, 28, 39-50..

Grannec M.L., Salinas M., Ramonet Y., Boudes P., Selmi A. 2015. Déterminants sociaux et enjeux des conflits liés aux projets d'élevages porcins en Bretagne à partir de l'analyse des regards de différents acteurs des territoires, favorables ou opposés aux projets. Synthèse. 12 p.

Kaufman J.C. 2011. L'enquête et ses méthodes : l'entretien compréhensif. 3^{ème} édition. Armand Colin 128 p.

Mathieu N. 1998. La notion de rural et les rapports ville/campagne en France : les années quatre-vingt-dix. Economie rurale, n° 247, p.11-20.

Nicourt C., Girault J.-M., Bourliand J. 2000. Les odeurs d'élevages: textes, conflits et négociations locales. Economie rurale, n°260, p. 79-89.

Torre A., Aznar O., Bonion M., Caron A., Chia E., Galman M., Guérin M., Jeannneaux Ph., Kirat Th., Lefranc Ch., Melot R., Paoli J.C., Salazar M.I. et Thinon P. 2006. Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains : le cas de six zones géographiques françaises. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, n°3, p. 415-453.